



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Préfecture de Police communique :

Le samedi 19 janvier 2019, dans le cadre d'une journée de mobilisation des Gilets Jaunes, plusieurs mouvements sont envisagés dans la capitale. A cet effet, des mesures de circulation sont prises à partir de 06 heures 00, comme suit :

Périmètre d'isolement aux abords des Institutions

Un périmètre d'isolement est instauré depuis les voies suivantes qui demeurent libres à la circulation :

Avenue Franklin Delano Roosevelt – Rond Point des Champs Elysées Marcel Dassault – avenue Matignon – rue de Penthièvre – rue Roquépine – boulevard Malesherbes – place de la Madeleine – rue Duphot – rue Saint Honoré – rue des Pyramides – place des Pyramides – avenue du Général Lemonnier (souterrain) – pont Royal – quai Anatole France – quai d'Orsay – pont Alexandre III – cours la Reine – place du Canada.

Périmètre mis en place aux abords du secteur des ministères

Un périmètre d'isolement est susceptible d'être mis en place depuis les voies suivantes qui demeurent libres à la circulation :

Secteur des ministères :

Pont Royal – rue du Bac – place René Char – boulevard Raspail – rue de Sèvres – avenue de Saxe – place de Breteuil – avenue de Breteuil – avenue Duquesne – place de l'Ecole Militaire – avenue Bosquet – place de la Résistance – pont de l'Alma.

D'autre part, des manifestations de voie publique sont prévues, comme suit :

1 - A partir de 11 heures 00, à l'appel de particuliers se réclamant des gilets jaunes, rassemblement sur l'Esplanade des Invalides, à hauteur du terre plein n°3 puis à compter de 12 heures 00, défilé sur l'itinéraire suivant :

Avenue du Maréchal Gallieni – place des Invalides – rue de Grenelle – boulevard de la Tour Maubourg – avenue de Tourville – boulevard des Invalides – place Léon Paul Fargue – boulevard du Montparnasse – place du 18 juin 1940 – rue de Rennes – rue du Four - boulevard Saint Germain – boulevard Saint Michel – avenue de l'Observatoire - boulevard du Port Royal – avenue des Gobelins – place d'Italie – avenue d'Italie - rue de Tolbiac – place Coluche – rue d'Alésia – place Victor et Hélène Basch – avenue du Maine – rue du Départ – place du 18 juin 1940 - boulevard du Montparnasse – place Léon Paul Fargue – boulevard des Invalides – rue de Grenelle – rue de Constantine - esplanade des Invalides (terre plein n°3)

Où la dispersion est prévue vers 17 heures 00.

2 – Entre 14 heures 00 et 17 heures 00, à l'appel du « Conseil National de la Résistance des Gilets Jaune », rassemblement place de la République.

Par voie de conséquence, la Préfecture de Police conseille aux automobilistes de contourner très largement les zones concernées et plus particulièrement :

- le secteur Concorde – Invalides
- les abords de l'itinéraire emprunté
- les abords de la place de la République